

disponible. A terme le marché est faible et les cours sont en baisse partielle de 0,05. On a traité 10 c. Bengale sur juillet à 6,55 et 10 c. sur décembre à 6,75.

### Laines

Buenos-Ayres, 27 juin.  
Agio sur l'or : 7/3 4/0/0.  
Le Havre, 29 juin.  
En disponible, il a été traité 48 balles Oran, en suint, à fr. 85 les 100 kil.

Le Havre, 29 juin, 9 h. 05 matin.  
Voici le résumé de la huitaine :  
Arrivages : Nuls.  
Ventes : 36 balles Chili, à 142,50 ; 96 b. Algérie, de 85 à 95 ; 172 b. Russie, à 135. Les prix restent fermement maintenus.

Stock : 634 balles Buenos-Ayres ; 40 b. Montevideo ; 814 b. Chili ; 38 b. Pérou ; 172 b. Algérie ; 525 b. Espagne ; 10 b. Salomon ; 385 b. Smyrne ; 85 b. Bombay ; 7 b. Bande Orientale ; 68 b. Indes ; 2,250 b. Russie ; 23 b. Tunisie et 202 b. poil de chameau.

A terme : vente 1,450 balles, de 160 à 172. La clôture est très ferme. Il y a acheteurs aux prix pratiqués et les vendeurs se montrent très rudes.

En disponible, il a été traité 10 balles La Plata. Marseille, 27 juin.  
On a vendu 30 balles Alep lavée, à fr. 195 ; 7 b. Bengazi G, à fr. 65 et 7 b. Gabes J S, à fr. 65.

Neubourg, 25 juin.  
On a vendu 4,500 toisons de laines en suint, de fr. 1,40 à 1,75 le kil., et 1,200 toisons de laines lavées, de fr. 2,50 à 2,60 le kil.

Isoudun, 24 juin.  
L'après-midi n'a pas été aussi important que les années précédentes, le relevé officiel accuse 45,000 kil. Le cours était, la vente s'est fait promptement de fr. 1,25 à 1,40 le kil ; le cours moyen était de fr. 1,30 à 1,35.

Blet, 17 juin.  
Cette foire, une des plus importantes pour les laines, était assez bien approvisionnée. L'après-midi était plus important que l'année dernière et la vente assez active. Toute la laine a été vendue promptement aux mêmes prix ou à peu près ; l'année dernière. Prix : 1<sup>re</sup> qualité, 1,40 le kil ; 2<sup>de</sup> qualité, 1,30 ; 3<sup>e</sup> qualité, 1,20.

Vierzon, 25 juin.  
A la foire on a vendu 9,000 kil. de laines aux prix de 1,20 à 1,40 le kilo pour laine du Berry, et de 1,10 à 1,30 pour laine de Sologne.

Liverpool, 23 juin.  
La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencent le 23 juillet.

à 10,817 balles ; les anciennes existences tenues par importateurs à 2,788 b. et les anciennes existences en secondes mains, à environ 4,000 b. Total 17,605 b.

La position du marché aux laines anglaises devient de plus en plus favorable aux détenteurs, et à la foire annuelle de Leicester le prix moyen payé est de 56 p. en hausse sur 1888. Il faut se rendre compte cependant en estimant cette avance de la supériorité incontestable de la tonne de cette année.

Sur place les affaires en provenances étrangères sont toujours en détail mais les cours sont très fermes.

Buenos-Ayres, 31 mai.  
(Avis de M.M. Arning, Brauss et Cie)  
Arrivages depuis le commencement de la saison environ 197,500 balles ; dit de la quinzaine 5,900 b. ; ventes dit 5,300 b. ; stock à ce jour 700 balles.

Les entrées de cette quinzaine, relativement insignifiantes, se composaient de quelques laines du Sud et Pasto-fuertes obscures qui furent vendues pour le Nord de la France et pour l'Allemagne.

Les derniers acheteurs d'Europe partirent le 5 juin. On a payé des prix un peu plus bas, mais comme les arrivages actuels donneront des rendements moindres, nous laissons subsister nos cotes précédentes : Laines supérieures fr. 5,10 à 5,20, bonnes laines du Havre fr. 4,90 à 5,00, laines d'Anvers fr. 4,70 à 4,80, moyennes d'Anvers fr. 4,50 à 4,60, agneaux fins peu charbonnés fr. 4,15 à 4,25, agneaux plus ou moins charbonnés fr. 4 à 4,10, par kilo lavé à fond sans frais de lavage commission comprise, embarquement par vapeur.

Montevideo, 4 juin.  
Laines. — La demande continue et les quelques petits lots restant se placent facilement. Il n'a resté que peu qui seront vendus dans le courant de la quinzaine au prix courant qui est tenu bien ferme.

Peaux de moutons. — Très demandées aux prix en hausse et si les affaires n'ont pas été plus importantes c'est à cause des arrivages réduits de l'intérieur jusqu'à présent. On a en ce moment environ 285 balles à prix réservés, mais qui sont encore en hausse sur les dernières cotations.

Mouvement maritime laimer  
Le steamer *Yves* attendu à Dunkerque, venant de la Plata avec laine, a touché le 25 juin à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Portens* allant de Dunkerque et du Havre à la Plata, a suivi le 25 juin de St-Vincent.

Le steamer anglais *Velarde* est parti le 24 juin de Tanger, avec laines du Maroc pour Dunkerque.

Le steamer *Gravina* est arrivé le 25 juin à Oran venant de Philippeville, compléter son chargement pour Dunkerque.

Le steamer *Emite* allant de Dunkerque au Maroc chargé en laines suint et lavées, a touché le 25 juin à Lorient.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est arrivé le 26 juin à Philippeville, venant chargé pour Dunkerque via le Havre.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est arrivé le 27 juin à Marseille, venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Nord* est parti le 27 juin de Cette pour Dunkerque via Bordeaux.

Le steamer *Président-Moy* allant de Dunkerque à Marseille, a touché le 27 juin à Bordeaux.

Le steamer *Savoie* est arrivé à Marseille le 27 juin, venant de la Plata.

Le steamer *North* est parti le 25 juin de Montevideo pour Bordeaux.

Le steamer anglais *Chargé* allant de Londres à Sydney (Australie) chargé en laines, a passé le 20 juin à Gibraltar.

Le steamer *Arcaidia* est arrivé le 26 juin à Melbourne (Australie) venant chargé en laines pour l'Europe.

Le steamer *Océana* allant de Sydney à Londres avec laines, a touché le 26 juin à Aden.

Le steamer *Orizaba* est parti le 24 juin d'Adelaide pour Londres avec laines.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Adelaide, venant avec laines, a touché le 23 juin à Adelaide, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

pour Dunkerque.

Le steamer *Emite* allant de Dunkerque au Maroc chargé en laines suint et lavées, a touché le 25 juin à Lorient.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est arrivé le 26 juin à Philippeville, venant chargé pour Dunkerque via le Havre.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est arrivé le 27 juin à Marseille, venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Nord* est parti le 27 juin de Cette pour Dunkerque via Bordeaux.

Le steamer *Président-Moy* allant de Dunkerque à Marseille, a touché le 27 juin à Bordeaux.

Le steamer *Savoie* est arrivé à Marseille le 27 juin, venant de la Plata.

Le steamer *North* est parti le 25 juin de Montevideo pour Bordeaux.

Le steamer anglais *Chargé* allant de Londres à Sydney (Australie) chargé en laines, a passé le 20 juin à Gibraltar.

Le steamer *Arcaidia* est arrivé le 26 juin à Melbourne (Australie) venant chargé en laines pour l'Europe.

Le steamer *Océana* allant de Sydney à Londres avec laines, a touché le 26 juin à Aden.

Le steamer *Orizaba* est parti le 24 juin d'Adelaide pour Londres avec laines.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Adelaide, venant avec laines, a touché le 23 juin à Adelaide, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Yves* attendu à Dunkerque, venant de la Plata avec laine, a touché le 25 juin à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Portens* allant de Dunkerque et du Havre à la Plata, a suivi le 25 juin de St-Vincent.

Le steamer anglais *Velarde* est parti le 24 juin de Tanger, avec laines du Maroc pour Dunkerque.

Le steamer *Gravina* est arrivé le 25 juin à Oran venant de Philippeville, compléter son chargement pour Dunkerque.

Le steamer *Emite* allant de Dunkerque au Maroc chargé en laines suint et lavées, a touché le 25 juin à Lorient.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est arrivé le 26 juin à Philippeville, venant chargé pour Dunkerque via le Havre.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est arrivé le 27 juin à Marseille, venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Nord* est parti le 27 juin de Cette pour Dunkerque via Bordeaux.

Le steamer *Président-Moy* allant de Dunkerque à Marseille, a touché le 27 juin à Bordeaux.

Le steamer *Savoie* est arrivé à Marseille le 27 juin, venant de la Plata.

Le steamer *North* est parti le 25 juin de Montevideo pour Bordeaux.

Le steamer anglais *Chargé* allant de Londres à Sydney (Australie) chargé en laines, a passé le 20 juin à Gibraltar.

Le steamer *Arcaidia* est arrivé le 26 juin à Melbourne (Australie) venant chargé en laines pour l'Europe.

Le steamer *Océana* allant de Sydney à Londres avec laines, a touché le 26 juin à Aden.

Le steamer *Orizaba* est parti le 24 juin d'Adelaide pour Londres avec laines.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Adelaide, venant avec laines, a touché le 23 juin à Adelaide, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Les filateurs de laines anglaises sont toujours très occupés et ils se maintiennent très fermement dans leurs cotations. Il n'est pas facile de traiter des nouvelles affaires à l'avance et des maisons d'exportation disent que la saison calme de l'année est commencée. L'ensemble des affaires est certainement moins fort, mais les négociants, ayant de bons contrats en mains, restent indifférents. Les filateurs attirent encore l'attention et les qualités fines sont très en faveur.

En Australie le commerce du pays est toujours aussi actif. Malgré la hausse des prix, les filateurs traitent autant d'affaires qu'ils peuvent en ce moment.

Tissus. — Les importantes livraisons de fils faites pour l'emploi du pays, suffisent pour prouver l'activité du commerce de tissus. La hausse demandée par les fabricants a sans doute un peu enrayé les affaires, mais les négociants restent très occupés tant pour le pays que pour l'exportation. Les tissus draperie se produisent encore en grandes quantités et en tissus brillants ou doux les articles sont favorablement accueillis sur le marché.

CHAMBRE DE COMMERCE DE VERVIERS  
Examen de quelques points concernant le conditionnement des marchandises  
RAPPORT DE LA COMMISSION SPECIALE  
(Suite)

Dans nos discussions, nous avons d'abord évidemment rencontré une objection. Certains d'entre nous ont exprimé l'opinion qu'il était à craindre que le vendeur ne fût parfois lésé en raison des ristourne qui pourraient être portées à deux jours à dater de la réception du bulletin de conditionnement, ou ce qui concerne les marchandises soumises à cette opération. S'il entre dans les conventions de l'acheteur de laisser ses laines ou ses fils en dépôt au Conditionnement, il agit évidemment à ses risques et ce n'est pas au vendeur à supporter les conséquences.

La Commission du Conditionnement public exprime l'avis, dans la dernière partie de la lettre qu'elle nous a adressée, qu'il y a lieu de faire supporter par l'acheteur les frais du second camionnage.

Nous sommes absolument de cette opinion. Nous ne terminerions pas, Messieurs, sans remercier cette commission de l'occasion qu'elle nous a fournie d'étudier les questions dont nous venons de nous occuper. Ce sont là des questions des plus intéressantes et qui le sont d'autant plus qu'elles touchent aux principes mêmes qui doivent régler les transactions commerciales et industrielles de notre arondissement.

Verviers, le 14 juin 1889.  
Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

teurs doit-être apporter une modification dans les usages de place en ce qui concerne l'agréation des marchandises.

Ces Conditions de places consacrées par le Tribunal de commerce stipulent notamment :  
« a) En ce qui concerne les laines et déchets de laines de toutes natures.  
« b) En ce qui concerne les marchandises fournies dans l'arondissement, la vérification doit se faire tant pour le poids que pour la qualité dans les 24 heures de la réception, jours fériés non compris.  
« c) Pour ce qui concerne les ventes faites hors de l'arondissement, l'acheteur est responsable des pertes de poids que peut subir la marchandise en voie de transport ; la vérification de la qualité devra se faire dans les 24 heures de la réception jours fériés non compris.  
« d) En ce qui concerne les fils,  
« e) La vérification de la marchandise doit se faire dans les 24 heures de la réception quant au poids et dans les huit jours quant à la qualité. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra plus être faite, sauf le cas de fraude ou de vice caché.  
« f) Nous croyons qu'en raison de certaines difficultés pratiques qui peuvent se présenter, les délais prévus devraient être portés à deux jours à dater de la réception du bulletin de conditionnement, ou ce qui concerne les marchandises soumises à cette opération. S'il entre dans les conventions de l'acheteur de laisser ses laines ou ses fils en dépôt au Conditionnement, il agit évidemment à ses risques et ce n'est pas au vendeur à supporter les conséquences.

La Commission du Conditionnement public exprime l'avis, dans la dernière partie de la lettre qu'elle nous a adressée, qu'il y a lieu de faire supporter par l'acheteur les frais du second camionnage.

Nous sommes absolument de cette opinion. Nous ne terminerions pas, Messieurs, sans remercier cette commission de l'occasion qu'elle nous a fournie d'étudier les questions dont nous venons de nous occuper. Ce sont là des questions des plus intéressantes et qui le sont d'autant plus qu'elles touchent aux principes mêmes qui doivent régler les transactions commerciales et industrielles de notre arondissement.

Verviers, le 14 juin 1889.  
Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

Le Rapporteur, Le Président, Paul DEYIN  
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
M. DUBBERG, F. SCHWACHOPFER, L. HECK, G. CORNÉLIS, L. ZÜRSTRASSEN, L. LEJEUNE.

Ce rapport a été présenté à la Chambre de commerce de Verviers, en séance du 12 juin 1889, et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire, Jos. SOUBRE  
Le Président, Paul DEYIN

# COMMERCE

## COTONS

Télégrammes communiqués par M. BERTHIAUX-GROUPEZ  
LE HAVRE, 29 juin.  
Ventes : 507 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 29 juin.  
Ventes : 6,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 28 juin.  
Middling Upland, 11 c. Ventes : 100 balles.  
Middling américain : à New-Orléans 10 7/8 ; Savannah, 10 1/2.

Télégramme communiqué par M. LÉON CLERC  
(Dépêche manquée)  
Mai-Juin ..... balles. Marché  
Juin-Juillet ..... 6 c. / Novembre-Décembre 5 32/64  
Juillet-Août ..... 6 c. / Décembre-Janvier 5 32/64  
Août-Septembre ..... 6 1/64 / Janvier-Février ..... 5 32/64  
Septembre-Octobre 5 62/64 / Mars-Avril ..... 5 32/64  
Octobre-Novembre 5 41/64 / Avril-Mai ..... 5 32/64

## CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 29 juin.  
(Dépêche spéciale)  
FARINES. — 12 marques. — Tendances  
28 juin 29 juin  
Contant ..... 25 50 25 50 / Juillet-Août 22 50 23 50  
Juillet ..... 23 65 23 50 / 4 derniers ..... 22 50 23 50  
Marque Corbelle ..... 56 ..  
Circulation : 2,900

BIS. — Tendances  
Contant ..... 22 50 22 50 / Juillet-Août 22 70 22 65  
Juillet ..... 22 70 22 65 / 4 derniers ..... 22 50 22 50

SEIGLES. — Tendances  
Contant ..... 14 .. 14 .. / Juillet-Août 14 25 14 30  
Octobre ..... 14 .. 14 .. / 4 derniers ..... 14 25 14 15

## SUCRES

LILLE, 29 juin.  
COTE OFFICIELLE  
Cours du jour Cours précéd.

Suc. n° 3 (88 deg.) ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 1 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 2 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 3 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 4 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 5 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 6 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 7 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 8 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 9 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 10 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 11 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 12 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 13 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 14 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 15 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 16 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 17 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 18 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 19 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 20 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 21 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 22 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 23 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 24 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 25 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 26 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 27 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 28 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 29 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 30 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 31 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 32 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 33 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 34 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 35 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 36 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 37 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 38 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 39 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 40 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 41 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 42 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 43 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 44 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 45 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 46 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 47 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 48 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 49 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 50 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 51 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 52 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 53 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 54 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 55 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 56 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 57 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 58 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 59 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 60 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 61 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 62 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 63 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 64 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 65 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 66 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 67 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 68 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 69 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 70 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 71 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 72 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 73 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 74 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 75 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 76 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 77 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 78 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 79 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 80 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 81 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 82 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 83 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 84 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 85 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 86 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 87 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 88 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 89 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 90 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 91 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 92 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 93 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 94 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 95 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 96 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 97 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 98 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n° 99 ..... 134 50 ..  
— n° 4 n